



GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN CLARION

Pour le Canada seulement

Ce produit Clarion vendu par marchand autorisé Clarion est garanti contre tous défauts de matériel et de mise en œuvre pour une durée **d'un (1) an** à compter de la date de vente initiale quand l'achat ET l'installation ont été effectués chez un marchand autorisé Clarion.

Tous câblages, fils et autres accessoires Clarion achetés chez un marchand autorisé Clarion, sont garantis contre tous défauts de matériel et de mise en œuvre pour une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** de la date d'achat initiale.

TOUT ACHAT DE PRODUITS CLARION EFFECTUÉ CHEZ UN MARCHAND NON-AUTORISÉ CLARION SERA SOUMIS À DES RESTRICTIONS DE GARANTIES DÉCRIES CI-DESSOUS.

Les conditions de cette garantie limitée et l'implication de la responsabilité de Clarion sous cette garantie limitée sont les suivantes :

1. DANS LE CAS DE LA GARANTIE LIMITÉE DE UN (1) AN, UNE PREUVE D'ACHAT ET UNE PREUVE D'INSTALLATION SONT REQUISES, DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES CENTRES DES SERVICES AUTORISÉS PAR CLARION PEUVENT ÊTRE OBTENUES AUX ADRESSES À LA FIN DE CE DOCUMENT.
2. Cette garantie limitée sera annulée si un dommage est survenu au bien lors d'un service effectué par personne ou entreprise qui n'est pas accrédité comme un Centre de Service et Garantie Clarion.
3. Cette garantie limitée n'est pas applicable à un aucun produit sujet à l'abus, négligence, accidentés, installation ou utilisation incorrects ou que les numéros de série ont été modifiés, obstrués ou effacés, ou qui a été raccordés, installés, ajustés ou réparés autrement indiqué par Clarion.
4. Cette garantie limitée ne couvre pas des interférences électrostatiques, électriques, ni les ajustements ou nettoyage de la tête de lecture (en cas de radio cassette) ou éléments laser, ni les frais reliés à la manutention pour le retrait ou la réinstallation.
5. La responsabilité de Clarion sous cette garantie limitée est limitée uniquement à la réparation ou au remplacement du produit, qui est sujet uniquement à la discrétion de Clarion.
6. Ce produit doit être livré dans son emballage d'origine ou équivalent. Le colis doit être entièrement assuré et tous frais de transport doivent être prépayés. Clarion n'assumera aucune responsabilité en cas de perte ou dommages survenue lors du transport.
7. TOUTS PRODUITS CLARION ACQUIS PAR UNE ENTREMISE AUTRE QU'UN MARCHAND AUTORISÉ PAR CLARION, INCLUANT TOUS ACHATS VIA UN MARCHAND VIRTUEL (ACHAT INTERNET) QUI N'EST PAS AUTORISÉ PAR CLARION, NE SONT PAS COUVERTS PAR LES GARANTIES LIMITÉE DE CLARION, ET CE, EN ACCORD AVEC LES LIMITATIONS DÉFINIES PAR LA LOI, DANS LE CAS OÙ LES LOIS APPLICABLES NE PERMETTENT PAS L'ÉLIMINATION DES GARANTIES SOUS CES CONDITIONS, LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE QUI S'APPLIQUE AU PRODUIT SERA DE QUINZE (15) JOURS À PARTIR DE LA DATE D'ACHAT INITIALE.
8. AUCUNE GARANTIE IMPLICITE NE POURRA S'ÉTENDRE AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉCRITE CI-DESSUS, ET CE, EN ACCORD AVEC LES LIMITES DÉFINIES PAR LA LOI, CLARION NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DU À L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT.
9. CETTE GARANTIE LIMITÉE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX PRÉCIS, VOUS POUVEZ POSSÉDER DES DROITS SUPPLÉMENTAIRES SELON VOTRE PROVINCE DE RÉSIDENCE.
10. Les lois de la province de l'Ontario contrôlent totalement cette garantie limitée, son interprétation et sa mise en exécution.
11. Si vous éprouvez des problèmes de performance du produit pendant la période de garantie, veuillez communiquer avec Clarion ou visitez notre site Web à l'adresse ci-dessous afin d'obtenir une résolution de tout problème relié aux produits Clarion.
12. CE PRODUIT CONTIÉNT DES MATÉRIAUX RECYCLABLES MÉTALLIQUES ET PLASTIQUES QUI POURRAIENT ÊTRE RÉUTILISÉS.

Au in Canada:

Clarion Warranty Service

266 Applewood Crescent

Concord, Ontario, L4K 4B4, Canada

(905) 660-3110 x243